



Objectifs de la formation

- **Effectuer** les opérations d'entretien programmé et les travaux de préparation des matériels.
- **Réaliser** la maintenance par remplacement des éléments et la réparation des systèmes des matériels de chantier et de manutention.
- **Effectuer** la remise en état des éléments et des systèmes des matériels de chantier et de manutention.

Modalités d'évaluation du diplôme

- Titre professionnel du ministère chargé de l'emploi constitué de 3 Certificats de Compétences Professionnelles.
- 4 Épreuves pratiques à l'atelier - 1 Questionnaire Professionnel - 1 entretien oral Validation totale ou partielle (3 blocs de compétences).

Moyens mobilisés

- **Humains** : Equipe de formateurs experts dans leur domaine (général et professionnel) dont certains issus du monde de l'entreprise. Un responsable de formation à votre écoute.
- **Pédagogiques** : Apport théorique. Travaux pratique à l'atelier TP (plateau technique. Travail en individuel, en sous-groupe. Echange de pratiques, apprentissage par les pairs. Cours sur plateforme e-learning Electude...
- **Techniques** : Ateliers équipés des dernières technologies (dont prêt de matériels par les entreprises partenaires) ; mise à disposition des outils Office 365.
- **Accompagnement** : Référents handicap et mobilité nationale et internationale.

Durée - Délai d'accès

- **12 mois en alternance** en entreprise et au centre de formation : 490 heures soit 14 semaines au centre de formation par bloc de deux semaines.
- **1 à 2 sessions par an** en fonction des demandes des partenaires
- Admission définitive à la signature du contrat.

Public et Prérequis

- Salarié ou demandeur d'emploi souhaitant acquérir une qualification ou réaliser une reconversion professionnelle.
- Être titulaire ou niveau CAP dans le domaine de la maintenance ou justifier d'une expérience professionnelle.

Indicateurs de résultats

- Réussite aux examens : 2021: 80% 2023 : 100%
- Taux d'insertion : 2021 : 100% 2023 : à venir
- Taux de poursuite d'étude : aucune

Plus d'information sur notre site internet

Tarifs

Frais de formation pris en charge par l'OPCO de l'entreprise conformément à sa grille tarifaire.

Et après...

Le CQP vise prioritairement l'insertion directe dans la vie professionnelle. Le ou la titulaire exerce tout ou partie de ses activités dans un atelier de maintenance. Il ou elle peut être sur des postes de : Technicien d'atelier, Responsable de location, Responsable de parcs.

Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes en situations de handicap. Adaptation des moyens de la prestation possible.

Mise en relation avec le référent handicap
Mme Véronique LEGRAND au **05.49.50.34.19**
Mail : **secretariat-cf@isaac-etoile.fr**

Pré-candidater

À partir du site internet



Contenu de formation

CCP - Effectuer les opérations d'entretien programme et les travaux de préparation des matériels

- Réaliser les opérations d'entretien programmé d'un matériel de chantier et de manutention.
- Réaliser et réparer des éléments assemblés vissés et des pièces mécano-soudées.
- Manœuvrer les matériels de chantier et de manutention en sécurité.
- Monter des équipements de production et des accessoires sur des matériels.

CCP - Réaliser la maintenance par remplacement des éléments et la réparation des systèmes des matériels de chantier et de manutention

- Remplacer et régler les équipements périphériques du moteur thermique.
- Remplacer les éléments des systèmes électriques de servitude, de commande, de puissance et de traction électrique des matériels.
- Contrôler, remplacer et régler les éléments de la transmission des matériels.
- Remplacer les éléments, réparer et régler les systèmes de freinage et de direction des matériels.
- Remplacer les éléments des circuits hydrauliques des matériels.

CCP - Effectuer la remise en état des éléments et des systèmes des matériels de chantier et de manutention

- Réaliser et réparer des éléments assemblés vissés et des pièces mécano-soudées.
- Réparer et régler les moteurs thermiques des matériels de chantier et de manutention.
- Remettre en état les systèmes et sous-ensembles électriques et remplacer les éléments des matériels de chantier et de manutention.
- Réparer et régler les éléments de transmission, de direction et de freinage des matériels de chantier et de manutention.
- Réparer les circuits et les organes hydrauliques des matériels de chantier et de manutention.